

Conférence

«Max Weber et Émile Durkheim dans le miroir déformant de l'anthropologie juridique »

Mardi 22 mai 2012

À 18 heures

Amphithéâtre SIMONE WEIL
5 allée Jacques Berque, Nantes

Par **Werner GEPHART**,
Directeur de *Käte*

*Hamburger Kolleg "Law as
Culture"*, Bonn.

En association avec la
Maison des Sciences
de l'Homme Ange Guépin

« Les deux pères fondateurs Max Weber et Émile Durkheim ont-ils inspiré ou au contraire empêché – avec leurs réflexions sur la dimension juridique et normative du monde social – l'évolution de cette discipline opaque, nommée « anthropologie juridique » en France, legal anthropology dans le monde anglosaxon et « Rechtsethnologie » en Allemagne ? Lorsqu'on tente de répondre à cette question, on se retrouve confronté à certaines images renvoyées par un miroir déformant :

1. Max Weber est le témoin d'une anthropologie ratée, par excellence. Il serait, en effet, culturaliste sans culture, prônant un « legal monism » en se fixant sur l'État Nation, et en excluant systématiquement la mondialisation.
2. Les caricatures de Durkheim ne sont pas moins répandues que celles de Weber. Selon Sally Falk Moore, Durkheim est à la recherche des « elementary forms of social unanimity », qui ne sont qu'une variante de cette hérésie prônant l'existence d'une seule et unique « conscience collective ». Selon cette approche, Émile Durkheim rejoint une conception holistique et homogène du « règne normatif », un règne, qui par manque d'une théorie suffisante de l'État, souffrait du défaut de saisir la « méta-sphère » de la société. L'intérêt scientifique de Durkheim pour les sociétés archaïques est marqué dès lors par ce préjugé du primitivisme, exprimé d'une manière paradigmatique dans l'essai « De quelques formes primitives de classification ».

Cette conférence cherche à corriger ces « crimes » commis par Weber et Durkheim : ceux d'un culturalisme, d'un monisme et d'un nationalisme implicite sans pour autant reproduire à l'identique les études wébériennes et durkheimiennes pour les besoins d'un règne normatif au temps de la mondialisation. »

Werner Gephart